

DECLARATION DE LA COALITION RURALE: OPPORTUNITES ET DEFIS DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT RURAL DE L'UE

La Commission européenne, le Conseil européen et le Parlement européen sont parvenus à un accord sur la Réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) de 2014 à 2020, après des mois de négociations et un accord sur le Cadre Financier Pluriannuel de 2014 à 2020. Une partie de cet accord porte sur la Politique de Développement Rural (PDR), un outil que la FACE considère comme essentiel pour les acteurs ruraux et le développement rural.

La FACE s'engage pour les intérêts des chasseurs à travers la Coalition rurale dans le cadre de la PDR. La Coalition rurale consiste de la FACE et 4 autres organisations européennes de Bruxelles dédiées aux activités rurales – à savoir la Copa-Cogeca, le Conseil Européen des jeunes agriculteurs (CEJA), l'Organisation européenne des propriétaires fonciers (ELO) et l'Union européenne du commerce du bétail et de la viande (UECBV). La Coalition rurale fournit une plateforme et une voix unifiée dans le but de collaborer vers un but commun dans le domaine des affaires rurales.

La Coalition rurale félicite cet accord sur la Politique de Développement Rural et met en évidence les principales caractéristiques de la RDP essentiel pour les acteurs ruraux et les chasseurs dans une **Déclaration commune sur l'accord politique**. Ces fonctionnalités clés incluent des conditions de mise en œuvre ainsi que les possibilités d'améliorer, de soutenir et de favoriser la viabilité économique des zones rurales, d'accroître la capacité et l'expertise des acteurs de la société rurale et d'améliorer la fourniture des services écosystémiques et de contribuer ainsi au bien-être de la société.

Consulter la Déclaration (en anglais) [ici](#).

